

MANIFESTO

Le 27 mai, les députés ont voté la proposition de loi qui ouvre un droit à une « aide à mourir », euphémisation du suicide assisté et de l'euthanasie. Dans un contexte sanitaire marqué par les difficultés d'accès aux soins, les élus ont pris un risque redoutable : que des personnes malades se tournent vers la mort administrée faute d'accès rapide aux soins appropriés.

Loin de l'unité et de l'égalité qui fondent notre pacte social, **le texte qui va arriver au Sénat instaure une fracture dangereuse entre les Français** : avec d'un côté les forts, les performants, autonomes et en bonne santé, et de l'autre ceux qui seront considérés comme faibles, malades, vulnérables, dépendants et inutiles. En faisant de la mort une réponse à des souffrances négligées, il brouille la frontière entre l'aide et l'abandon.

Mais surtout, il rompt avec trois piliers essentiels de la vie en société :

1. La solidarité, car l'aide à mourir signe l'abandon de ceux qui ont le plus besoin de notre soutien : les fragiles, les souffrants, les isolés. Une société fondée sur la fraternité ne devrait pas imposer un choix truqué entre souffrir et mourir, mais se donner les moyens de prendre soin, soulager et accompagner les plus fragiles de ses membres sans porter atteinte à leur vie.

2. La prévention universelle du suicide, enjeu majeur de santé publique, qui vise à protéger tous ceux qui sont frappés par la désespérance, sans exception.

3. La confiance entre soignants et soignés garantie par l'interdit de tuer, pilier essentiel de la relation de soin basée sur l'accompagnement, la compassion, et la protection, jamais sur l'administration de la mort.

Nous refusons cette vision ultra-individualiste de la société, celle du chacun pour soi où prime l'autonomie sur l'interdépendance et où les plus faibles se voient implicitement poussés vers la sortie par les plus forts. Nous défendons au contraire une société qui prend soin, qui écoute, qui protège. Pas une société qui ouvre la porte à l'euthanasie.

Face à la souffrance, nous devons poursuivre les progrès déjà accomplis dans la lutte contre la douleur et renforcer des réponses humaines et solidaires, pas des réponses qui isolent et divisent.